



Johann Klaus Gräber

Mareuil-sur-Ay

L'ASSOCIATION DES PAYSAGES DU CHAMPAGNE A TENU SON AG

## Un moral au beau fixe

L'association Paysages du champagne a tenu son assemblée générale annuelle le 8 avril dernier au CIVC. Devant une cinquantaine d'adhérents, le président Pierre Cheval a présenté le rapport moral de l'année 2010, retraçant l'activité de l'association et analysant l'avancement de la candidature au patrimoine mondial de l'Unesco.



« Le dossier de candidature champenoise à l'Unesco a connu trois vies, rappelle-t-il Pierre Cheval : une période de gestation qui a débouché sur un premier projet présenté en novembre 2009 ; une reprise complète du dossier dans le sens des recommandations faites par le comité des biens français en février 2010, à savoir une présentation organisée autour de trois sites symboliques. Désormais, nous sommes dans la phase qui consiste à finaliser et polir tous les aspects du dossier ».

Le président est revenu sur

l'articulation entre les différents points qui structurent la candidature :

- la Valeur Universelle Exceptionnelle (VUE), qui donne toute sa légitimité au dossier, a été actée par le comité des biens français le 3 mars dernier ;
- les attributs qui attestent cette VUE, c'est-à-dire les éléments patrimoniaux à protéger dans les trois sites, dont certains seront proposés à l'inscription au titre des monuments historiques ;
- le plan de gestion, outil indispensable à la conservation et la mise en valeur du bien, est établi

en concertation avec les acteurs du territoire et les services de l'État ;  
- la charte d'engagement, qui représente un effort collectif important, devrait être signée à l'automne prochain. Elle sera un signal fort envoyé au comité des biens sur la vigueur et la pérennité de la démarche.

La candidature entre dans une phase de communication essentielle pour créer autour du dossier un mouvement d'estime et de sympathie. « Ce n'est pas la plus facile à orchestrer » car, s'il est important de s'assurer et d'afficher des supporters de prestige à travers le comité de soutien qui se met en place, il faut tout autant rechercher l'adhésion de la population, en prenant garde de ne pas verser dans une propagande excessive qui pourrait s'avérer finalement irritante et contre-productive. Un juste équilibre est à trouver. En résumé : « communiquons, mais à bon escient ».

Pierre Cheval a conclu la partie statutaire de l'AG sur une note souriante : « dans rapport moral, il y a « moral », et je peux vous dire que le moral de l'association est au beau fixe depuis le 3 mars ».

### L'exemple de Besançon

Invité par l'association à animer la seconde partie de l'AG, Michel Rouget, directeur de l'agence d'urbanisme de Besançon, est venu témoigner, avec une passion non éteinte, de l'expérience collective vécue par Besançon et couronnée par une inscription en 2008 des fortifications Vauban au patrimoine mondial. Il a notamment insisté sur la fugacité des réjouissances au moment où l'Unesco rend un verdict positif, et sur l'importance de « l'après », c'est-à-dire la mise en œuvre réelle du projet et sa pérennisation, qui oblige à entretenir la dynamique et la mobilisation dans le temps. Prenant exemple des projets urbains qui se sont développés depuis 2008 autour des fortifications, il a rappelé qu'« une inscription ne doit pas être vue seulement comme un outil de protection et une contrainte, c'est aussi un levier de développement pour le territoire ».

●●● Source : Amandine Crépin, association Paysages du champagne